

Maître/-esse de dessin HES

concevoir, broillonner, préparer, enseigner, expliquer, discuter, corriger, conseiller

La tâche du maître et de la maîtresse de dessin consiste à mettre en valeur pour les élèves des faits visuels et à saisir ceux-ci à l'aide du dessin, de la peinture et de la conception tridimensionnelle au sens le plus large du terme.

Ces enseignants conçoivent et élaborent avec leurs élèves différentes activités créatrices telles que les techniques d'impression manuelles, la photographie, la vidéo ou le film et utilisent bien évidemment aussi les techniques traditionnelles

du dessin et de la peinture. Leur enseignement favorise la découverte du talent artistique de chacun, l'apprentissage de l'art et de l'histoire de l'art.

Par leur enseignement, les maîtres et maîtresses de dessin renforcent le sentiment d'efficacité personnelle des élèves et encouragent la réflexion et le dialogue sur les modes d'expression créatifs et artistiques. En outre, ils encouragent la capacité des élèves à penser en réseau et à développer des stratégies de solution.

Quoi et pourquoi?

- Afin que les élèves puissent comprendre les images et les œuvres d'art et transmettre des informations, des pensées ou des sentiments par l'image, le maître de dessin encourage leur capacité d'expression.
- Afin de développer la sensorialité, la perception des informations visuelles et haptiques et la motricité fine des élèves, le maître de dessin leur enseigne différents moyens et procédés créatifs.
- Afin que les élèves acquièrent une notion élargie de l'image, la maîtresse de dessin leur montre aussi bien des images bidimensionnelles, fixes ou animées (p. ex. peinture, dessin, graphisme, photographie, vidéo, animation) que des œuvres tridimensionnelles (architecture, sculpture, installation, performance, design d'objets).
- Afin d'élargir l'horizon des élèves, de leur permettre de s'orienter dans un monde globalisé et de développer une attitude participative et critique face aux thèmes actuels de la société, la maîtresse de dessin leur montre comment exprimer leurs sentiments et leurs pensées de manière créative.



Profil requis

	avantageux	important	très important
autoréflexion, capacité d'accepter les critiques	■		
bonne vue d'œil, pas de daltonisme	■		
créativité, fantaisie		■	■
désir d'expérimenter		■	■
empathie		■	
intérêt pour l'enseignement, intérêt pour l'art		■	■
réceptivité		■	
sens de l'esthétique, sens des couleurs, sens de la forme		■	■
talents de dessinateur, expressivité		■	
talents pour la conception, compétences pédagogiques		■	■

Admission Age minimum 20 ans (dans certains endroits); maturité gymnasiale ou brevet d'enseignement. Il convient également de réussir l'examen d'entrée ou d'aptitude.

A Berne, Lausanne, Lucerne et Zurich la fréquentation préalable d'un cours préparatoire dans le cadre d'une Haute école supérieure d'arts visuels ou une formation artistique équivalente est également une condition préalable indispensable.

A Bâle un stage pratique dans le domaine de l'économie ou du social de 12 semaines est indispensable.

Formation 8 à 10 semestres (plein temps) auprès d'une Haute école supérieure d'arts visuels.

Les aspects positifs Les maîtres et maîtresses de dessin permettent à leurs élèves d'aborder des sujets très variés dans les domaines de l'art, du design, de l'architecture et de la vie quotidienne dans des contextes culturels divers. Son enseignement

transmet des bases créatives et déclenche des processus de pensée et d'action plastiques qui permettent des expériences esthétiques.

Les aspects négatifs Pour certains, le métier des maîtres et maîtresses de dessin évoque les cours de dessin d'autrefois. Mais aujourd'hui, la profession englobe bien plus que le simple dessin : elle implique une compréhension des modes de représentation et de production d'images émotionnelles et fonctionnelles dans notre société.

Bon à savoir Les maîtres et maîtresses de dessin enseignent principalement dans les écoles secondaires et dans le cadre de la formation des enseignants. D'autres possibilités s'offrent à eux en tant que médiateur culturel et artistique dans des institutions publiques ou privées.

Plans de carrière

↑	Enseignant/e spécialisé/e dans des hautes écoles supérieures d'arts visuels ou des écoles professionnelles d'arts appliqués
	Master of Advanced Studies (MAS) gestion de la culture ou création scénique
	Maître/-esse de dessin HES
	Maturité gymnasiale ou brevet d'enseignement (voir admission)